



## CAP LOCALE N°3 21 JUIN 2016 DECLARATION LIMINAIRE

Depuis le 9 mars dernier, la CGT est en première ligne, avec 6 autres organisations syndicales, dans la bataille à mener contre les projets destructeurs, rétrogrades et réactionnaires de notre gouvernement vis-à-vis des salariés de notre pays.

Ce sont des millions de manifestants, de grévistes qui se font entendre dans tout le pays pour dénoncer le projet de loi travail que seule une frange du gouvernement défend encore.

Car, ne l'oublions pas, jamais dans l'histoire de notre république, un projet de loi aura suscité autant de voix contre lui. Le peuple, tout d'abord, qui le rejette à plus de 70 % et qui ne souhaite pas l'interdiction des manifestations à plus de 60 % !! Le monde politique, ensuite, qui oblige le gouvernement à faire passer son projet par le 49.3, n'étant pas capable de rassembler une majorité autour de lui, y compris dans ses rangs !!! Les organisations syndicales de salariés, de lycéens et d'étudiants, enfin, qui ont su décrypter et analyser de manière exhaustive ce qui était promis aux salariés de ce pays : précarité renforcée, dumping social et salarial.

C'est dans ce contexte de lutte que la CGT est prise pour cible par les membres du gouvernement et par les hommes et les femmes politiques de l'opposition de droite. La surenchère est le quotidien de ces personnes qui ont juré d'avoir la peau de la CGT, et derrière elle, celle des salariés qui veulent travailler dans le respect de leur personne et dans la dignité. Leurs propos et leurs annonces sont inadmissibles et honteux, mais surtout mensongers.

Non ! La CGT n'est aucunement responsable des actes de vandalisme initiés par des groupuscules de casseurs, agissant en bandes organisées, en marge des cortèges de manifestants. Non ! La CGT ne prend pas part à ces dérives violentes : elle les condamne sans ambiguïté aucune, avec la plus grande fermeté. Oui ! La stratégie de la diversion et du pourrissement employée à outrance par ce gouvernement est condamnable, indigne, irrespectueuse des travailleurs et surtout dangereuse.

Elle est dangereuse car elle crispe un peu plus les opposants à ce projet, et risque les entraîner vers une radicalité qui pourrait prendre, au final, des formes de lutte que la CGT condamne. Elle est dangereuse sur le plan politique car elle va irrémédiablement enraciner dans l'esprit de beaucoup que la démocratie est morte, et détourner ainsi un très grand nombre d'électeurs vers des partis politiques dont les thèses font l'apologie du rejet, du racisme, de la xénophobie, du populisme le plus abject.

Les mensonges de notre gouvernement sont lamentables. Son autisme sur le sujet est destructeur. A Paris, ce mardi 14 juin 2016, il y avait bien, nous l'affirmons pour l'avoir vu de nos yeux vu, plusieurs centaines de milliers de manifestants pacifiques et respectueux, bien que volontaires et déterminés, venus dire non à ce projet de loi, venus se faire l'écho de l'opinion de la majorité des Françaises et des Français.

La délégation périgourdine se trouvait en première partie de cortège, mais ne pouvait en voir le commencement ! Et lorsqu'elle quitta Paris, vers 17H30. Cela faisait deux heures qu'elle assistait au défilé incessant de la foule, sur une largeur de près de trente mètres... et savait par des appels téléphoniques, qu'une grande partie des manifestants n'avaient pas encore quitté la Place d'Italie. Ils étaient encore dans l'attente du départ depuis 13H00 !!!

Le doute ne peut subsister une seule seconde et il est du devoir des militants ayant participé à cette action, de démentir les propos des autorités sur le sujet. Il ne fait aucun doute que la Préfecture de Police est aux ordres du gouvernement. Il est malgré tout particulièrement dommageable que la très grande majorité des médias nationaux n'ait pas émis de critiques à l'égard des comptages officiels, voire n'ait pas procédé elle-même et rendu public leurs propres estimations.

Les libertés syndicales, et les combats syndicaux sont en danger dans notre pays. Pour la première fois depuis le début des années 2010, la France se retrouve dans le rapport annuel publié par la Confédération Syndicale Internationale, pointant les plus mauvais pays en matière de respect des libertés syndicales dans le monde. Sharan Burrow, sa secrétaire générale, souligne que « les organisations syndicales se battent contre des changements législatifs régressifs ». Son rapport égraine les nombreuses violations de droits et la répression auxquelles sont soumis les militants syndicaux depuis plusieurs mois en France :

- Recours illégal à des intérimaires lors d'une grève et mise à pied d'un délégué syndical (notre camarade Frédéric Willemain, délégué syndical de Start People) ;
- Discrimination et répression anti-syndicale à la SNCF, à Air Liquide et l'AFP ;
- Chantage, intimidation, sanctions, harcèlement et licenciement chez Mac Donald's ;
- Entrave au droit de grève chez Sodexo et ID Logistics. Dans ce dernier cas, le rapport dénonce notamment l'intervention des forces de l'ordre pour casser un piquet de grève et engage donc la responsabilité de l'Etat.

Au mois de janvier dernier, Sharan Burrow figurait d'ailleurs déjà parmi les premiers signataires de l'Appel en défense de nos camarades de Goodyear, injustement condamnés par le tribunal d'Amiens à des peines de 9 mois de prison.

Mais l'entreprise de destruction massive de la CGT aux yeux de l'opinion publique ne s'arrête pas là. Toute intervention démagogique et opportuniste est bonne à prendre pour confisquer le débat, pour dénier le droit d'échanger, de réfléchir, de s'exprimer, de contester à chaque citoyen de ce pays. Ainsi, l'on peut relever pêle-mêle que le Ministre de l'Intérieur déconseille aux supporters de football d'évoquer la loi travail et plus généralement de parler politique autour des stades (belle vision de la liberté d'expression) ; que notre Premier Ministre et notre Président de la République envisagent de faire interdire ou, au mieux, circonscrire les rassemblements et manifestations ; qu'en raison des risques d'attentats et de l'état d'urgence, nombre de femmes et d'hommes politiques en appellent à l'interdiction pure et simple de toute manifestation...

Pour le Premier Ministre, la démocratie s'arrête au droit de vote. Essayez-vous les yeux, mes chers concitoyens, vous n'avez l'autorisation d'exprimer vos critiques envers le pouvoir en place qu'à l'occasion des élections... dont le vainqueur reste l'abstentionniste !!

Attention, mesdames et messieurs les décideurs politiques. A force de jouer avec les allumettes... on peut se brûler.

L'ensemble des politiques menées depuis une quarantaine d'années ne sert qu'une petite partie de la population et non l'intérêt général. Elles sont dictées par les dogmes libéraux de la nouvelle théorie économique monétariste, issus de « l'école de Chicago ». Elles sont inefficaces, mais poursuivies aveuglément par ses disciples, de véritables intégristes prêt à sacrifier l'humain sur l'autel de la statistique. Ces politiques économiques désintègrent nos sociétés, détruisent les hommes et les femmes les composants, les travailleurs, et nos services publics.

Les services publics français, les fonctionnaires, sont naturellement la cible de ces extrémistes de la pensée économique. Oui ! Les terroristes, vous ne les trouverez pas à la CGT, où respect de l'être humain, fraternité et solidarité sont les valeurs de ses membres. Vous trouvez ces dogmatiques intégristes chez ceux qui ne jurent que par ce sacro-saint « Marché », sacrifiant les hommes et sa planète, pour quelques dollars de plus...

Les services publics français, l'une des dernières exceptions à survivre dans ce monde « concurrentiel », une particularité au sein de l'Union Européenne, sont la cible de ces fanatiques du libéralisme. Nos services publics, le bien commun, sont dans la ligne de mire des snipers de l'orthodoxie libérale. Notre Direction Générale, guidée par le complexe de supériorité et la condescendance dont font preuve nos grands directeurs généraux envers leurs agents, reste bien évidemment la première de la classe.

C'est, en effet, à un rythme effréné que les suppressions d'emplois succèdent aux suppressions d'emplois ; rendant les services exsangues et incapables d'accomplir réellement leurs missions, obligeant à « maquiller » la réalité en s'arrangeant avec les statistiques...

Le mouvement de catégorie C au plan national est, vous vous doutez du qualificatif à employer : catastrophique. Notre syndicat a sollicité M MAGNANT, responsable du personnel de notre administration, afin que la totalité de la liste complémentaire du concours de catégorie C soit appelée, il concède qu'un recrutement serait envisagé, dont l'annonce devrait être faite courant juin, à hauteur de plusieurs centaines d'unités. M MAGNANT, comme nos décideurs politiques, est décidément fâché avec les chiffres. Le déficit en personnel de catégorie C pour toute la France s'élève à plus de 3240 agents. Le compte n'y est donc pas... Loin s'en faut.

L'administration prouve encore une fois son mépris envers les agents qui subissent au quotidien les conséquences de ses choix : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir les missions dans un contexte de sous effectif permanent. La situation de l'emploi est catastrophique, la situation de nombreux collègues en attente de mutation reste très difficile.

Sous effectifs supérieurs à 3240 agents C, suppressions de plus de 34 000 postes depuis 2002, fermetures programmées de plus de 150 trésoreries, fusions des SIP, fusions des SIE, regroupements de SPF, créations de PCR, transfert de l'enregistrement, fusions de RAN et retenue à la source programmée pour 2018.

Comme dans l'ensemble de la fonction publique, c'est la casse de la DGFIP qui est à l'ordre du jour : des pans entiers de missions sont supprimés, externalisés, le maillage territorial de notre administration est en cours de démantèlement et l'accès au service public est remis en cause.

Dans ce contexte, à la DGFIP, la catégorie C est la première touchée.

En effet, c'est elle qui a quasiment supporté la totalité des suppressions d'emplois que subit la DGFIP depuis plus de 10 ans. Elle est également aussi particulièrement impactée par le gel du point d'indice dans la fonction publique et le blocage des déroulements de carrière.

C'est dans ce contexte particulièrement tendu et qui ne demande qu'à rompre, que se tient cette CAP locale d'affectation au 1er septembre 2016. Cinq arrivées, cinq départs sans compter les avancements, promotions, réussites aux concours et départs en retraite !! A l'issue de cette CAP, nous constaterons que ce ne sont pas moins de 16 agents de catégorie C qui manqueront à l'appel, dans le troisième département de France métropolitaine par sa superficie, marqué par la ruralité, par un âge moyen de la population particulièrement élevé, et par un réseau de communication plus que perfectible.

Les agents sont exsangues, les conditions de travail dégradées poussent nos collègues et leurs chefs de service à utiliser des moyens illégitimes, voire illégaux pour remplir les objectifs assignés. Certains « badgent » la fin de la journée... tout en revenant prendre leur place derrière l'écran et poursuivre la journée de travail... Au détriment de leur santé souvent, du service public surtout. Quelles conséquences pour ces agents s'il leur venait de subir un accident au bureau ou sur leur trajet ! Quelle position l'administration défendra-t-elle vis-à-vis d'un agent dans cette situation ?

Ce n'est pas aux agents de supporter les conséquences de ces politiques de destruction des services publics.

Ne nous faites pas croire que, dans un avenir proche, notre direction locale sera épargnée par les suppressions de sites et/ou de services, par les « réformes de structures » comme il est « pudiquement » d'usage de parler. Les futures CAP d'affectation de catégorie B et A, si l'on s'en tient aux projets de mouvements, ne présagent rien de bon quant à notre futur réseau. Et, encore une fois, ce sont les usagers, les agents et la qualité du service public qui en pâtiront, prêtant encore un peu plus le flanc à des critiques toujours plus acerbes, justifiant encore un peu plus la nécessité de « réformer » ce service public.

Nous avons été bernés depuis plusieurs années en ne comprenant dans le terme « réformer » qu'une facette de ses définitions : celle qui consiste à former de nouveau, donner une nouvelle forme, avec une intention d'amélioration. Mais, nous avons oublié que réformer, c'est aussi : retirer du service.

Il ne fait aucun doute aujourd'hui que c'est bien cette deuxième définition qui anime nos gouvernants, qui anime nos directeurs nationaux, qui vous anime.